



APPEL A LA GREVE

Le 18/11/2024

On marche sur la tête !

Les salariés ne comprennent plus rien. La direction doit des explications aux salariés !
Les organisations syndicales ne feront pas le service après-vente.

Au lendemain d'un choix difficile imposé aux salariés sur le calendrier, où il n'y a pas de gagnants, que des perdants, cette situation sème un peu plus le trouble, la confusion et la colère.

-SUD CHIMIE a été interpellé par le pôle VMI apex, qui constate que depuis 6 mois, les équipes tournent sur de nouvelles machines, ont acquis plus de compétences et de technicité, pour le même salaire ! Et dans le même temps, on voudrait qu'un opérateur prenne 2 machines ?!

-Pareil pour les VMI MAXX, où SUD CHIMIE a été dans l'obligation de faire descendre la process team suite au mécontentement des salariés car on voulait retirer un conducteur ! Si les salariés n'avaient pas été soudés, cela se serait passé. Comme quoi, l'union fait la force.

Pour les remercier de leur montée en puissance, la direction a préféré leur offrir un t-shirt (tu as gagné une jolie image !!). Et les caristes dans tout ça ? Ils se sentent snobés ! S'ils n'étaient pas là pour ravitailler, et parfois même à pied puisqu'on n'est pas foutu de réparer les chariots, les VMI seraient à l'arrêt depuis longtemps.

La direction a l'air pressée de supprimer du personnel. **Pourquoi ?**

Congés imposés, heures supplémentaires imposées aux intérimaires !
L'incompréhension totale ! La direction nous impose des congés et force à faire des heures supplémentaires aux intérimaires !

C'est intolérable !

Nous ne sommes plus des salariés, mais des esclaves modernes. Nos droits sont bafoués et notre vie personnelle est sacrifiée.

Cette situation est inacceptable !

- * Nos congés, c'est notre dû ! Ils nous permettent de nous reposer et de recharger nos batteries avec nos familles, pas quand vous le décidez !
- * Les heures supplémentaires ! Elles ne doivent pas être imposées, mais au volontariat.
- * Les intérimaires ont aussi des droits ! Ils ne sont pas des moins-que-rien. Ensemble, mettons fin à cette injustice !

Pour protester contre cette injustice, le syndicat SUD Chimie dépose un préavis de grève du 19 novembre 2024 à 13h au 2 décembre 2024 à 5h.

Nos revendications :

- * Non à la suppression de poste sur VMI
- * Suppression immédiate des heures supplémentaires obligatoires pour tous.
- * Respect de nos à congés !

Le Bureau Syndical